

	<p><i>CONSEIL D'ADMINISTRATION #28</i></p> <p>Ateliers Médicis</p> <p>Etablissement public de coopération culturelle</p>
--	---

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 1^{er} mars de 8h30 à 10H

Aux Ateliers Médicis, 4 allée Françoise Nguyen, 93390 Clichy-sous-Bois.

ADMINISTRATEURS PRÉSENTS :

L'État

Monsieur Laurent ROTURIER, Directeur régional des affaires culturelles, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, *en visioconférence* ;

Monsieur Noël CORBIN, Délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle, ministère de la Culture, représenté par Monsieur Bertrand MUNIN, Sous-Directeur de la diffusion artistique et des publics, ministère de la Culture, *en visioconférence* ;

Monsieur Christopher MILES, Directeur général de la création artistique, ministère de la Culture, représenté par Monsieur Nicolas VERGNEAU, Inspecteur de la création artistique, ministère de la Culture, *en visioconférence* ;

Conseil Régional d'Île-de-France

Madame Anne-Louise MESADIEU, Conseillère régionale d'Île-de-France Présidente de la commission culture, *en visioconférence* ;

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Monsieur Stéphane TROUSSEL, Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, *en visioconférence* ;

Métropole du Grand Paris

Madame Jacqueline BELHOMME, Conseillère métropolitaine, déléguée à la Culture et au Patrimoine, suppléante de Monsieur Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, *en visioconférence* ;

L'EPT Grand Paris-Grand Est

Monsieur Rolin CRANOLY, 2^e Vice-président en charge de la politique de la ville, de l'habitat et du rayonnement culturel, *en visioconférence* ;

Ville de Montfermeil

Monsieur Serge CADIO, adjoint au Maire en charge des Politiques éducatives et culturelles, suppléant de Monsieur Xavier LEMOINE, Maire ;

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

Monsieur Laurent LEBON, Président du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, représenté par Madame Charlotte BRUYERRE, Directrice générale adjointe du Centre Pompidou, *en visioconférence* ;

Personnalités qualifiées

Madame Émilie DELORME, *en visioconférence* ;
Madame Catherine JEAN-JOSEPH SENTUC, *en visioconférence* ;
Madame Valérie SENGHOR, *en visioconférence* ;
Monsieur Thierry TUOT, Président du Conseil d'administration, *en visioconférence* ;

Représentants du personnel

Monsieur Faisal DAALOUL ;
Monsieur Frank GRIMAUD ;

ADMINISTRATEURS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

L'État

Monsieur Marc GUILLAUME, Préfet de Région, Préfet de Paris, Région Île-de-France, pouvoir à Laurent ROTURIER, Directeur Régional des Affaires culturelles, Direction Régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France ;
Madame Isabelle PANTÈBRE, Préfète à l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis, pouvoir à Thierry TUOT, Président du Conseil d'administration ;

Ville de Paris

Monsieur Florian SITBON, Conseiller de Paris, pouvoir à Catherine JEAN-JOSEPH SENTUC ;

Ville de Clichy-sous-Bois

Monsieur Olivier KLEIN, Maire, pouvoir à Jacqueline BELHOMME, Conseillère Métropolitaine déléguée à la Culture et au Patrimoine, suppléante du Président de la Métropole du Grand Paris ;

Académie de France à Rome – Villa Médicis

Monsieur Sam STOURDZE, Directeur de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, pouvoir à Charlotte BRUYERRE, Directrice générale adjointe du Centre Pompidou ;

Personnalités qualifiées

Madame Eugénie LEFEBVRE, pouvoir à Madame Valérie SENGHOR ;

Était également excusé Monsieur Daniel AUVERLOT, Recteur, Académie de Créteil, représenté par Jean-Jacques PAYSANT, Délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, Académie de Créteil ;

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Monsieur Lionel RENAUD, Chargé de mission Culture, Education, Langue et Intégration au cabinet de Madame Isabelle PANTÈBRE, Préfète déléguée à l'égalité des chances ;
Madame Séverine MAGRY, cheffe du département musique et danse de la DRAC d'Île-de-France ;
Madame Virginia GOLTMAN RIKOW, Cheffe du bureau des pratiques culturelles, ministère de la Culture ;
Monsieur François DEMAS, Conseiller culture au cabinet de Madame Valérie PECRESSE, Présidente de la Région d'Île-de-France ;
Monsieur Alpar OK, Chef du service Éducation artistique et culturelle et jeune création, Conseil Régional d'Île-de-France ;
Monsieur David RAYNAL, Directeur de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
Madame Marine LAMBERT, Conseillère technique droits des femmes, lutte contre les discriminations, culture et Plume au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ;
Monsieur François ARLANDIS, Chargé de mission, Direction de l'attractivité, du développement de l'économie et du numérique, Métropole du Grand Paris ;
Monsieur Simon VANACKERE, Sous-directeur de la création artistique, Ville de Paris ;
Madame Graziella JACCOD, Directrice générale adjointe, Ville de Montfermeil ;
Monsieur Alain PRESTI, Inspecteur divisionnaire du Service de gestion comptable du Raincy.

Pour l'EPCC Ateliers Médicis : Madame Cathy BOUVARD, Monsieur Renan BENYAMINA, Madame Juliette CALORI, Madame Françoise PATRIGEON.

- Présents : 15
- Pouvoirs : 6
- Votants : 21

La séance débute à 8h30

M. Thierry TUOT, Président du Conseil d'administration, liste les administrateurs excusés et les pouvoirs attribués ; le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

GOVERNANCE ET VIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 janvier 2022

Le procès-verbal du conseil d'administration du 11 janvier 2022 est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

ACTIVITÉ GÉNÉRALE ET MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

2. Actualité de l'établissement et décisions de la directrice, dont la liste des marchés lancés

La direction évoque les marchés passés durant le premier trimestre : contrôle technique, scénographie d'exposition, graphisme, ainsi que la préparation de la deuxième réunion du jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du futur lieu.

Elle mentionne également le cycle Alice Diop au Centre Pompidou, le lancement du média l'Étincelle, la mise en place de l'école La Renverse, le festival VOST à venir du 5 au 8 mai 2022, l'été des Ateliers en préparation, les résidences à Clichy-sous-Bois/Montfermeil.

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES

3. Autorisation de passation d'un marché d'Ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) pour un montant supérieur aux seuils européens

La délibération n° 2022-03-147 est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.

4. Compte de gestion et compte administratif 2021

M. Renan BENYAMINA souligne qu'aux Ateliers Médicis, il existe d'importants effets de report, liés en particulier à la contribution « Création en cours » qui, chaque année, est versée en année N, lors du lancement de l'édition pour des dépenses N+1, ce qui explique l'écart important de plus de 2 M€ (deux millions d'euros) entre prévisions de dépenses et réalisations ; les restes à réaliser permettent essentiellement de financer chaque année les résidences « Création en cours » ainsi que les dépenses de personnel afférentes.

M. Renan BENYAMINA présente les recettes, stables, dont 4.300.000 € de contributions statutaires. L'augmentation des subventions aux projets s'explique notamment par le programme de résidences estivales « Transat ». Le total des dépenses sur 2021 est de 5.629.152 €, et 2.482.347,17 € de restes à réaliser. L'excédent s'élève à hauteur de 545 000 € et peut être expliqué par la crise sanitaire du Covid, au regard de moindres dépenses et surtout des aides de l'État dont l'EPCC a bénéficié à hauteur de 117 250 € ; un poste non recruté à hauteur de 95 000 € ; un poste administratif resté vacant durant trois mois. Mme Cathy BOUVARD précise que cette situation d'excédent reste conjoncturelle et que ce dernier devrait être absorbé par l'activité à plein temps de 2022.

La délibération n° 2022-03-148 est soumise au vote et est adoptée à la majorité qualifiée, avec 20 votes pour et 1 abstention.

5. Affectation du résultat 2021

La délibération n° 2022-03-149 est soumise au vote et est adoptée à la majorité qualifiée, avec 20 votes pour et 1 abstention.

6. Budget primitif 2022

La direction des Ateliers Médecis présente les événements marquants à venir pour l'année 2022 : l'exposition Regards du Grand Paris, aux Magasins généraux et sur une vingtaine de site ; le festival Transat ; la structuration de l'école La Renverse. Le budget 2022 s'élève à 8.812.090,76 € intégrant la reprise du résultat 2021 ainsi que les restes à réaliser.

La délibération n° 2022-03-150 est soumise au vote et est adoptée à la majorité qualifiée, avec 20 votes pour et 1 abstention.

7. Tableau des emplois

M. Renan BENYAMINA présente la proposition de création d'un poste intitulé « Directeur du développement social et culturel » et affecté à M. Mark GORE qui était, jusqu'à présent, en contrat à durée déterminée. Cette création se substituerait au poste de directeur technique, non pourvu jusqu'ici au vu du renfort apporté à l'actuel responsable technique, M. Franck GRIMAUD, par la présence d'intermittents au cours de l'année. Elle ne modifie pas le nombre de postes au tableau des emplois, ni la masse salariale globale.

La délibération n° 2022-03-151 est soumise au vote des administrateurs et est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

8. Date du prochain conseil d'administration des Ateliers Médecis

La date du prochain conseil d'administration est arrêtée et communiquée à l'ensemble des administrateurs : le mardi 14 juin en matinée (*finalement décalée au lundi 20 juin après-midi*). Comme pour les précédents conseils d'administration, des réunions préparatoires sont fixées en amont.

La séance est levée à 10h.